

Bienvenue à la séance d'information du 13.01.2026 – ESSG





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

École professionnelle santé – social ESSG
Berufsfachschule Soziales – Gesundheit ESSG

Formation FRESEdE



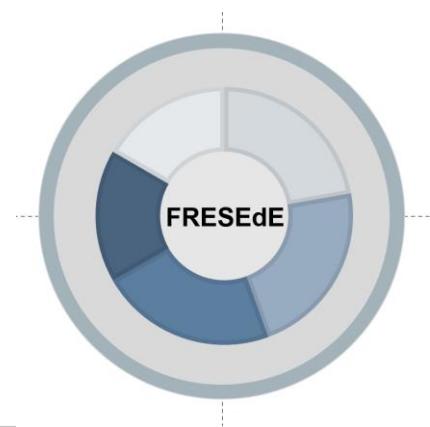
1. Programme – Objectifs



1. Séance d'information

Plan de la présentation

- 1) Programme – Objectifs
- 2) Points forts du concept de formation
- 3) Procédure d'admission
- 4) Conclusion



1. Séance d'information

Objectifs

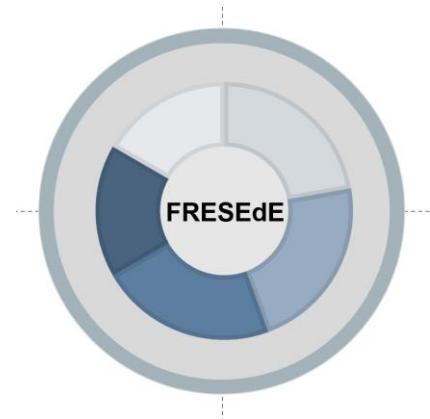
- > Informer sur l'ouverture de la 8^{ème} volée à la rentrée 2026
- > Présenter les traits caractéristiques de la formation FRESEdE
- > Expliquer la procédure d'admission

1. La FRESEdE

Qu'est-ce que la formation FRESEdE ?

Il s'agit d'une filière de formation :

- > **FR** fribourgeoise
- > **ES** de niveau « école supérieure »
(= formation professionnelle supérieure)
- > **EdE** débouchant sur un diplôme d'éducateur - éducatrice de l'enfance
(enfants → 12 ans)



2. Concept de formation



2. Educateur, éducatrice de l'enfance

Fonction importante en structure d'accueil

Responsable

Directeur/trice

ASE

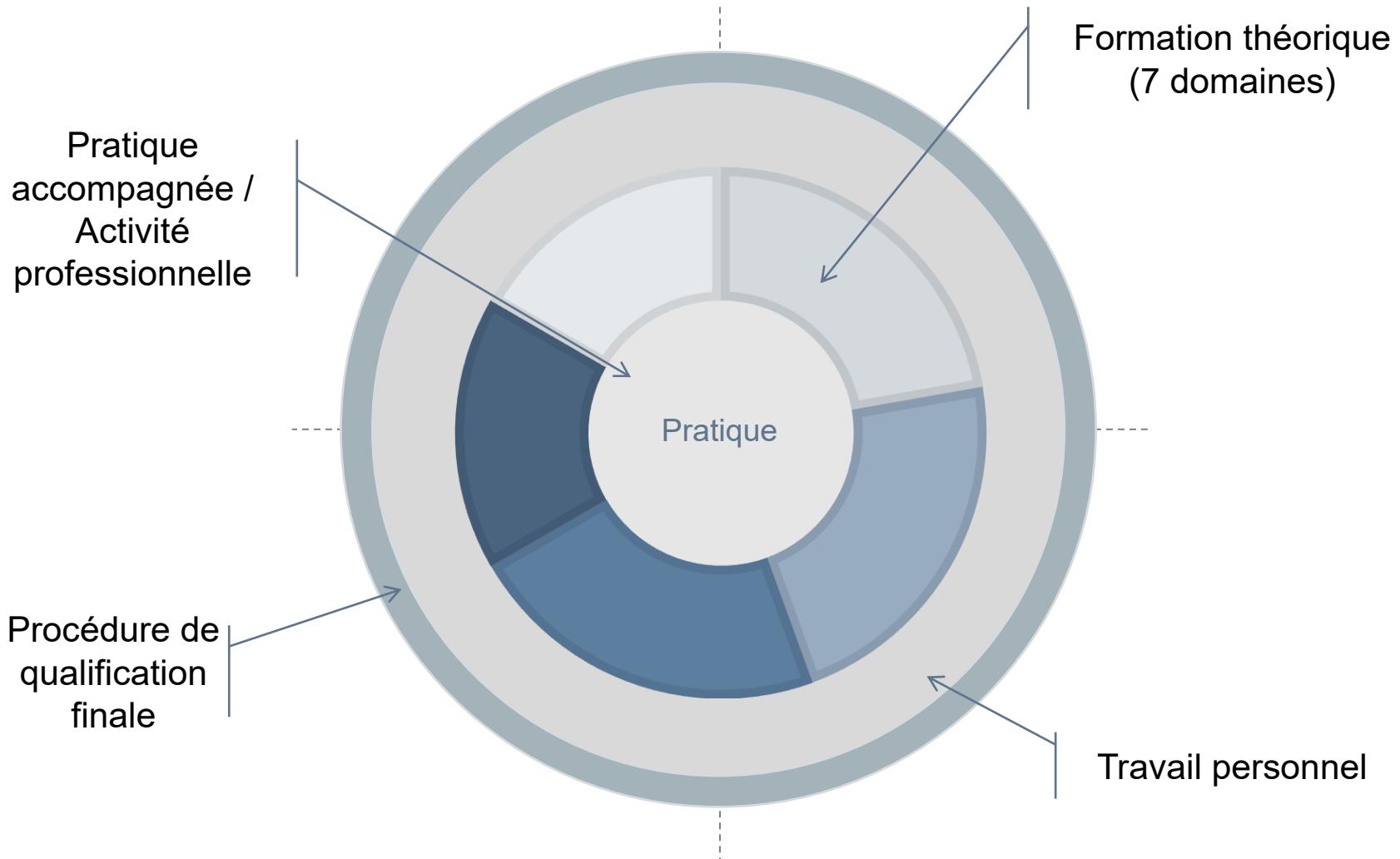
Educateur/trice ES

Auxiliaire

Apprenti-e

Stagiaire

2. Concept de formation



2. Concept de formation

Heures de formation (selon PEC)

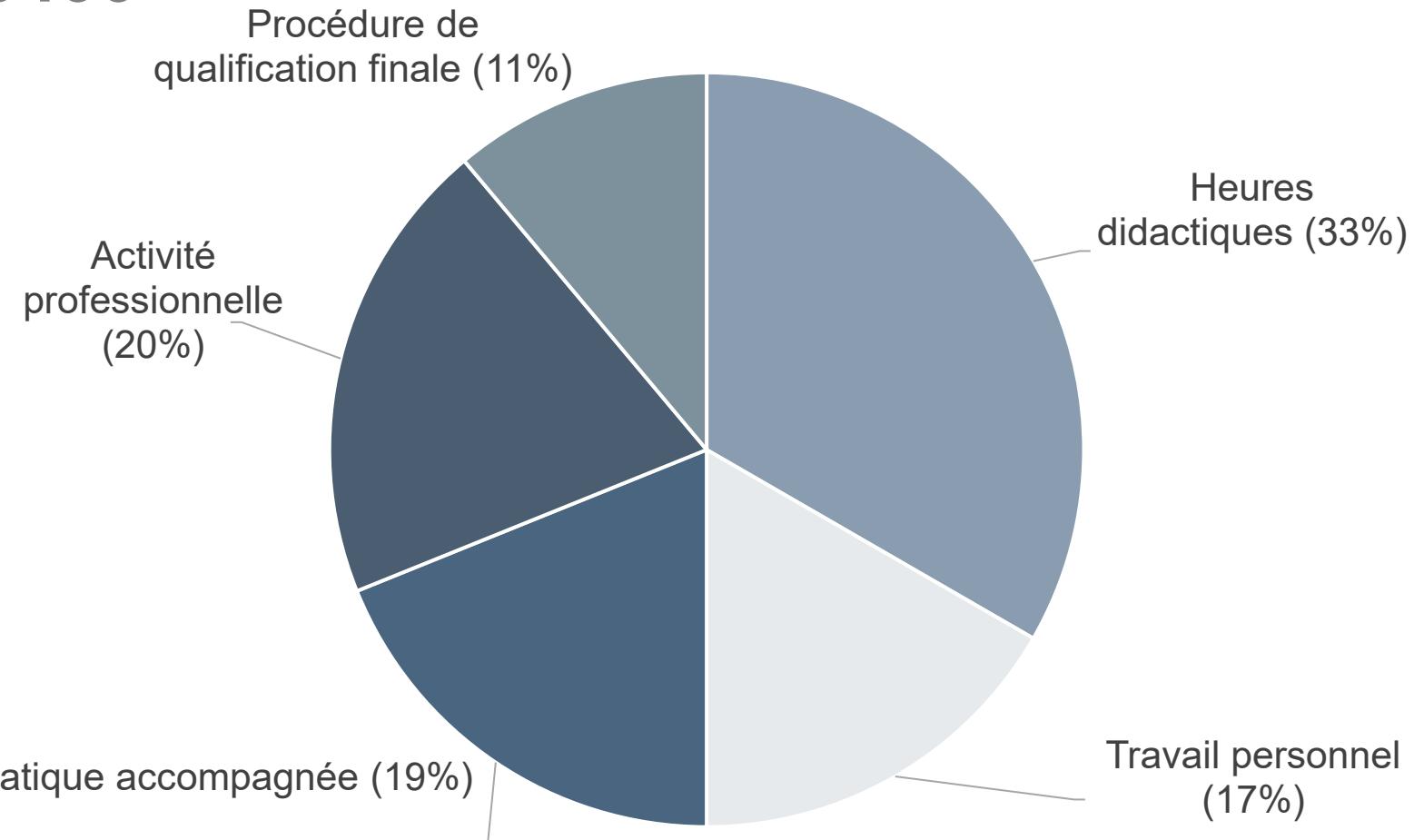
Modalités de formation	F-5400	F-3600
Heures didactiques	1800	1200
Travail personnel	900	600
Pratique accompagnée	1020	480
Activité professionnelle du domaine	1080	720
Procédure de qualification finale	600	600
Diplôme secondaire II	(≠ ASE)	(= ASE)

Programme de formation basé sur le PEC ES EdE 2021

En cours: rédaction des documents complémentaires (procédure de reconnaissance)

2. Concept de formation

F-5400



2. Concept de formation

7 domaines de compétences selon le PEC ES EdE 2021

Domaine de compétence 1: Planification et mise en œuvre de l'action pédagogique	Domaine de compétence 5: Collaboration dans l'environnement professionnel
Domaine de compétence 2: Accompagnement et soutien des enfants au quotidien	Domaine de compétence 6: Contribution au développement du champ professionnel
Domaine de compétence 3: Développement de sa propre identité professionnelle	Domaine de compétence 7: Contribution au développement de l'organisation
Domaine de compétence 4: Évaluation et documentation des processus	

2. Domaine de compétences 1/7

Domaine de compétence 1: Planification et mise en œuvre de l'action pédagogique

- 1.1 Appréhender et tenir compte des contextes de vie de l'enfant
- 1.2 Cerner et analyser les processus d'apprentissage et d'évolution de l'enfant
- 1.3 élaborer et faire évoluer le concept pédagogique
- 1.4 Favoriser chez l'enfant des processus d'apprentissage et d'encouragement en milieu collectif
- 1.5 Initier et entretenir des partenariats en matière d'encouragement et d'éducation

2. Cours du domaine 1

- > Accueil de l'enfant
- > Développement affectif, cognitif, social
- > Conduite d'entretiens avec les familles
- > Développement du langage
- > Psychopathologie de l'enfant
- > Enfants en situation de handicap
- > Enfants aux besoins particuliers
- > Lecture et écriture chez l'enfant



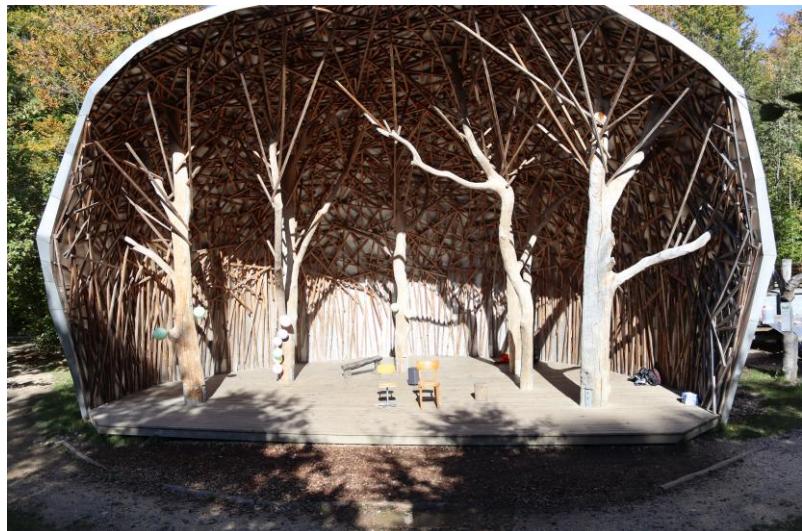
2. Domaine de compétences 2/7

Domaine de compétence 2: Accompagnement et soutien des enfants au quotidien

- 2.1 Développer une relation avec chaque enfant
- 2.2 Aménager des environnements encourageants et sûres pour les enfants qui tiennent compte des besoins de l'ensemble des acteurs
- 2.3 Observer chaque enfant et le groupe et ajuster les actions pédagogiques et éducatives
- 2.4 Travailler avec des groupes d'enfants favorisant le développement de chacun
- 2.5 Aménager et accompagner les transitions

2. Cours du domaine 2

- > Observation
- > Mouvement chez l'enfant
- > Activités psychomotrices
- > Activités créatrices et musicales
- > Eveil culturel
- > Les soins aux enfants
- > Le jeu chez l'enfant
- > Littérature enfantine
- > Nature



2. Domaine de compétences 3/7

Domaine de compétence 3: Développement de sa propre identité professionnelle

3.1 Gérer des situations changeantes et exigeantes

3.2 Développer une démarche réflexive sur son rôle professionnel

2. Cours du domaine 3

- > Identité professionnelle
- > Analyse de pratique
- > Psychologie sociale
- > Situations d'urgence
- > Analyse de l'activité
- > Protection Santé et sécurité au travail
- > Préparation à l'entrée dans le monde professionnel



2. Domaine de compétences 4/7

Domaine de compétence 4: Évaluation et documentation des processus

- 4.1 Analyser et ajuster les processus pédagogiques
- 4.2 Documenter les processus pédagogiques

2. Cours du domaine 4

- > Apprendre à apprendre
- > Gestion administrative et pédagogique
- > Animation de groupe et projet pédagogique



2. Domaine de compétences 5/7

Domaine de compétence 5: Collaboration dans l'environnement professionnel

5.1 Collaborer en équipe

5.2 Coopérer avec d'autres intervenants et services spécialisés

5.3 Développer et entretenir des réseaux

2. Cours du domaine 5

- > Communication
- > Travail en équipe
- > Expression écrite et orale
- > Travail en réseau
- > Monde de l'école
- > Environnement parascolaire



2. Domaine de compétences 6/7

Domaine de compétence 6: Contribution au développement du champ professionnel

- 6.1 Situer son action dans l'environnement socio-politique
- 6.2 Élaborer et mettre en œuvre des concepts et des pratiques innovants dans son champ professionnel
- 6.3 Défendre les intérêts du champ professionnel

2. Cours du domaine 6

- > Politique sociale
- > Ethique
- > Introduction au droit
- > Droit de la famille
- > Interculturalité
- > Sociologie de la famille
- > Introduction à la sociologie
- > Histoire du travail social
- > Politique de l'accueil extra-familial



2. Domaine de compétences 7/7

Domaine de compétence 7: Contribution au développement de l'organisation

- 7.1 Assumer des responsabilités et des tâches de conduites
- 7.2 Développer et assurer la qualité du processus pédagogique
- 7.3 Développer et assurer la communication en interne et en externe
- 7.4 Élaborer et conduire des projets

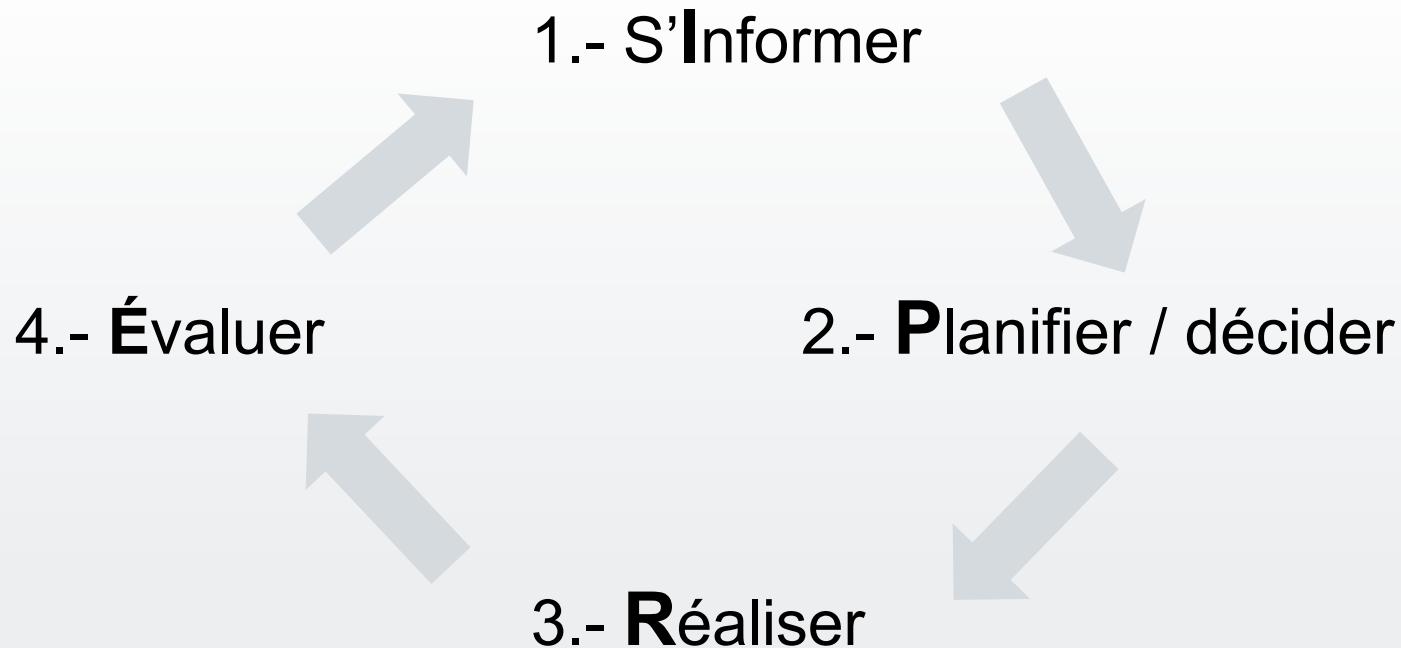
2. Cours du domaine 7

- > Gestion et régulation de la formation
- > Apprendre à apprendre
- > Travail de diplôme
- > Qualité



2. Concept de formation

L'analyse des domaines de compétences se fait selon le **Modèle IPRE**



2. Concept de formation

Modèle IPRE

- 1.- **S'Informer:** Collecter des informations pertinentes, afin de pouvoir planifier et réaliser une action en tenant compte des conditions-cadres.
- 2.- **Planifier / décider:** Sur la base des informations recueillies, la marche à suivre est planifiée ou une décision adéquate est prise au vu de la situation (exemple: le choix d'une variante, le moment d'agir adéquat, etc..)
- 3.- **Réaliser:** Mise en œuvre de l'action
- 4.- **Évaluer:** Enfin, l'effet de l'action réalisée est contrôlé et l'action corrigée si nécessaire. Si des corrections s'avèrent nécessaires, cette étape est de nouveau suivie de la première étape du cycle d'actions.

2. Concept de formation

Les évaluations

- > Présence participative
- > Travail pratique individuel ou collectif
- > Présentation orale individuelle ou collective
- > Travail écrit individuel ou collectif
- > Portfolio

2. Encadrement et suivi

L'équipe enseignante

Les enseignant-es de la *FRESEdE* sont majoritairement issu-es du domaine de l'enfance et sont toutes et tous au bénéfice d'une expérience pratique reconnue. Ils-elles sont spécialistes en sociologie, PNL, migration, santé mentale, CNV, analyse transactionnelle, psychomotricité, neurosciences, développement personnel, accompagnement familial, pédagogie curative, etc.

2. Concept de formation

Les intervenant-e-s externes

En complémentarité avec l'équipe éducative, de nombreux intervenant-e-s externes enseignent au sein des cours réguliers et des journées spéciales.

Portage, théâtre, activités circassiennes, éducation sexuelle, associations diverses, techniques de relaxation, développement durable, premiers secours, psychothérapeute, etc.



2. Concept de formation

Les sorties et journées spéciales

Des journées spéciales ont lieu tout au long de la formation et permettent aux étudiant-e-s d'apprendre en dehors des murs de la FRESEdE.

Visites d'institutions, Color Room, ateliers d'artistes, musées, expos, etc.



2. Concept de formation

Organisation de la formation

- > Organisation de l'année scolaire basée sur celle des centres de formation professionnelle du canton de Fribourg
- > Deux jours de cours réguliers par semaine
- > Semaines blocs à réservé comme temps de formation
- > Rencontres obligatoires, en lien avec le suivi de la formation pratique
- > Recommandation : prévoir une demi-journée par semaine pour le travail personnel en lien avec la formation

2. Concept de formation

Organisation de la formation

FRESEdE 1A du 03.11.2025 au 09.11.2025					
<input checked="" type="checkbox"/> PUBLIER LES MODIFICATIONS		<input type="checkbox"/> ANNULER LES MODIFICATIONS		<input type="checkbox"/> GÉNÉRER LES ATTRIBUTIONS	
	lundi 03.11	mardi 04.11	mercredi 05.11	jeudi 06.11	vendredi 07.11
7.15-8.00					
8.00-8.45					
8.45-9.30					
9.30-10.15					
10.45-11.30					
11.30-12.15					
12.15-13.00					
13.00-13.45					
13.45-14.30					
14.45-15.30					
15.30-16.15					
16.15-17.00					

The screenshot shows a weekly course schedule for November 3rd to November 9th, 2025. The schedule is organized into six columns representing the days of the week. Each day has a header row with time slots from 7:15 to 17:00. Below these headers, specific courses are listed with their details: room, teacher, and class times.

DLA-1 - MLM - N-209	
DLA-1 / Développement du langage 1	
Cours	
Mouillet Marie-Line	
Salle(s) :	N-209 <input checked="" type="checkbox"/>
Horaire des cursus	

DACP-1 - JST - N-209	
DACP-1 / Développement affectif, cognitif, social 1	
Cours	
Straubhaar Julien	
Salle(s) :	N-209 <input checked="" type="checkbox"/>
Horaire des cursus	

AAP - VPO - N-209	
AAP / Apprendre à apprendre	
Cours	
Portner Valérie	
Salle(s) :	N-209 <input checked="" type="checkbox"/>
Horaire des cursus	

ACC-1 - AMO - N-209	
ACC-1 / Accueil de l'enfant : bases	
Cours	
Mahler Alexandra	
Salle(s) :	N-209 <input checked="" type="checkbox"/>
Horaire des cursus	

2. Concept de formation

Organisation de la formation

FRESEdE 2A du 13.10.2025 au 19.10.2025					
<input checked="" type="checkbox"/> PUBLIER LES MODIFICATIONS <input type="checkbox"/> ANNULER LES MODIFICATIONS <input type="checkbox"/> GÉNÉRER LES ATTRIBUTIONS					
	lundi 13.10	mardi 14.10	mercredi 15.10	jeudi 16.10	vendredi 17.10
7.15-8.00					
8.00-8.45	IPR-2 - DTA - N-121 ----- IPR-2 / Identité professionnelle 2 Cours Tâche Delphine Salle(s) : N-121 ✘ Horaire des cursus	JSP-2 / Neuroscience - VGR - N-121 ----- JSP-2 / Neuroscience - VGR Cours Grossrieder Virginie Salle(s) : N-121 ✘ Horaire des cursus	JSP-2 / Jardin pédagogique - AMO - N-121 ✘ ----- JSP-2 / Jardin pédagogique - L. Huguet Cours Mahler Alexandra Salle(s) : N-121 ✘ Horaire des cursus	JSP-2 / Expression de la sexualité des enfants - N-124 ----- JSP-2 / Expression de la sexualité des enfants - P. Coquoz Cours FRESEdE 2A Salle(s) : N-124 ✘ Horaire des cursus	
8.45-9.30					
9.30-10.15					
10.45-11.30					
11.30-12.15					
12.15-13.00					
13.00-13.45	IPR-2 - DTA - N-121 ----- IPR-2 / Identité professionnelle 2 Cours Tâche Delphine Salle(s) : N-121 ✘ Horaire des cursus	JSP-2 / Neuroscience - VGR - N-121 ----- JSP-2 / Neuroscience - VGR Cours Grossrieder Virginie Salle(s) : N-121 ✘ Horaire des cursus		JSP-2 / Expression de la sexualité des enfants - N-124 ----- JSP-2 / Expression de la sexualité des enfants - P. Coquoz Cours FRESEdE 2A Salle(s) : N-124 ✘ Horaire des cursus	JSP-2 / Oser dire non - N-207 ----- JSP-2 / Oser dire non - A. Zamofing Cours FRESEdE 2A Salle(s) : N-207 ✘ Horaire des cursus
13.45-14.30					
14.45-15.30					
15.30-16.15					
16.15-17.00					

2. Concept de formation

Année scolaire 2026-2027

Semaines blocs et cours en 1^{ère} année

Semaines	Programme	Semaines	Programme
31.08 – 04.09.2026	Semaine d'introduction (*)	04.01 – 05.02.2027	Cours LU/MA ou JE/VE
Dès 07.09.2026	Début des cours réguliers	08.02 – 12.02.2027	Vacances scolaires
07.09 – 09.10.2026	Cours LU/MA ou JE/VE	15.02 – 25.03.2027	Cours LU/MA ou JE/VE
12.10 – 16.10.2026	Semaine bloc (*)	26.03 – 09.04.2027	Vacances scolaires
19.10 – 23.10.2026	Vacances scolaires	12.04 – 09.07.2027	Cours LU/MA ou JE/VE
26.10 – 18.12.2026	Cours LU/MA ou JE/VE	12.07 – 16.07.2027	Semaine bloc (*)
21.12 – 01.01.2027	Vacances scolaires	19.07 – 27.08.2027	Vacances scolaires

(*) programme détaillé communiqué ultérieurement

2. Concept de formation

Année scolaire 2026-2027 Jours de cours réguliers

Filière	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
F-5400	Jeudi-Vendredi	Lundi-Mardi	Mercredi-Jeudi
F-3600	<i>Non applicable</i>	Lundi-Mardi	Mercredi-Jeudi

Les candidat-e-s disposant d'un CFC d'ASE (F-3600) suivent le programme sur 2 ans et intègrent la classe de 2^{ème} année.

2. Concept de formation

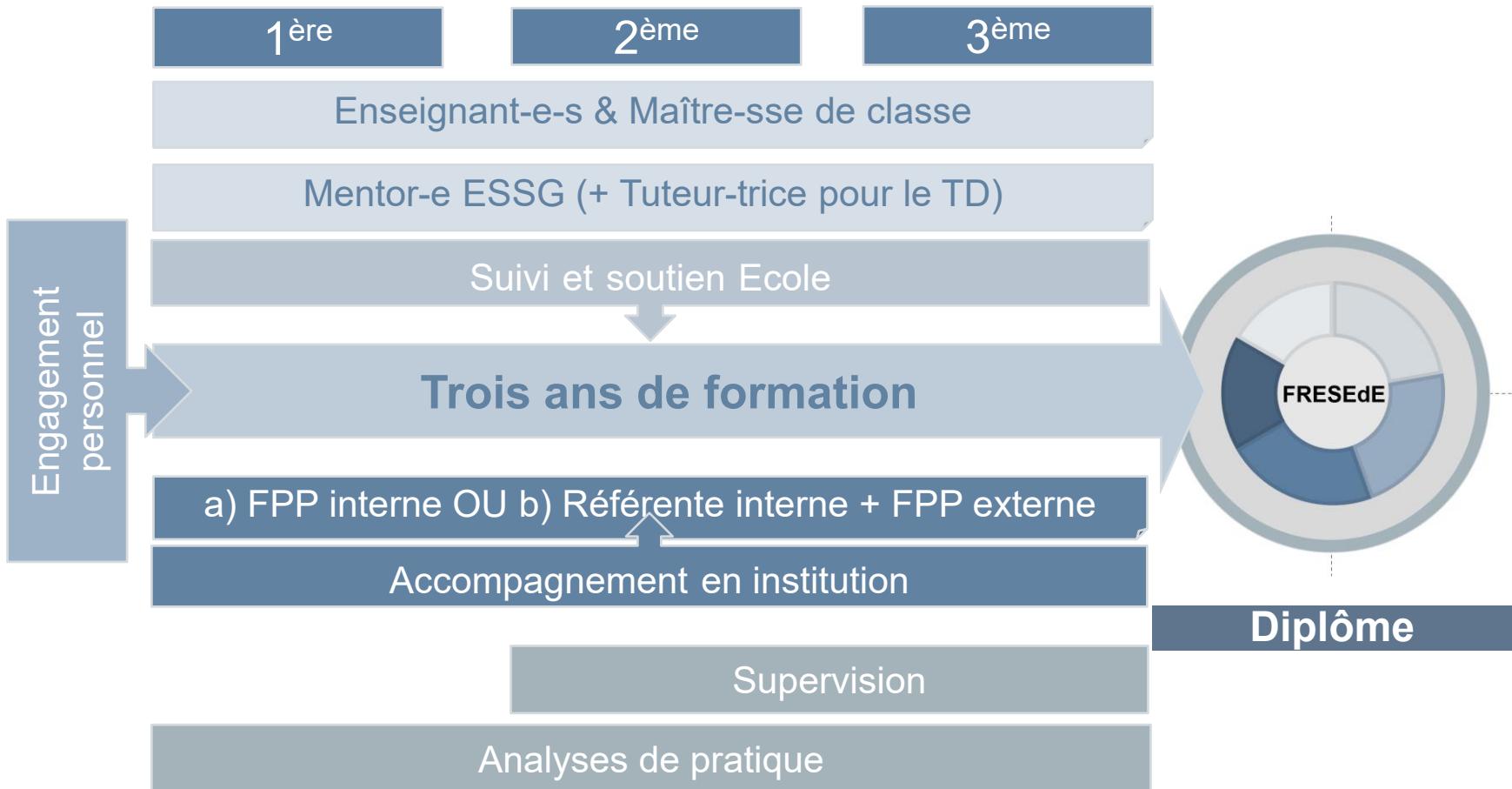
Lieux de formation

La formation comprend plusieurs « lieux de formation » (par analogie aux formations professionnelles initiales – niveau CFC).

Formation	Lieux
Théorique	En école (ESSG, Posieux) – en partie à distance
Pratique	En institution – Crèche ou autre structure d'accueil
Personnelle	A l'école – à domicile – autres lieux à choix

2. Encadrement et suivi

Modalités FRESEdE



2. Concept de formation

Suivi de la pratique professionnelle

- > Modalités de suivi de la pratique professionnelle différentes du niveau CFC
- > Nécessité d'un-e éducateur-trice de référence dans l'institution employeur (= formateur-trice à la pratique professionnelle : FPP)
- > FPP ≠ FEE (formateur-trice en établissement)
- > Conditions de suivi de la pratique professionnelle traitées dans une séance ad hoc avec les institutions employeurs et FFP concerné-e-s
- > Convention tripartite à signer (Etudiant-e – Employeur – ESSG)

2. Concept de formation

Attentes à l'égard des FPP (suivi de la pratique)

Situation attendue

Un-e EdE ES référent-e au sein de la structure d'accueil :

- Formé-e comme EdE ES
- Formé-e comme FPP (ou inscrit-e à la formation de FPP, par ex. CAS HEFP ou formation Espaces Compétences)
- Garant-e du suivi et partie prenante de l'évaluation de la formation pratique
- Reconnu-e par l'école
(voir formulaire « Employeur »)

2. Concept de formation

Attentes à l'égard des FPP (suivi de la pratique)

Situation étudiée de cas en cas

Un-e EdE ES référent-e au sein de la structure d'accueil :

- Formé-e comme EdE ES
- Expérience minimale (2 ans) en tant qu'EdE ES – disposé-e à se former comme FPP
- Garant-e du suivi et partie prenante de l'évaluation de la formation pratique
- Reconnu-e par l'école (sur dossier) et acceptant de fonctionner ponctuellement avec un-e FPP externe

2. Concept de formation

Statut du personnel en formation

Référence : Directives DSAS sur les structures d'accueil préscolaire (1^{er} mai 2017) (voir pp. 19-20)

Provenance	Calcul dans l'effectif du personnel	Statut
ECG, maturité (sans CFC ASE)	Dès la 1 ^{ère} année de formation, prise en compte à 100% du temps de présence effectif dans le quota du personnel auxiliaire	Personnel auxiliaire
Formation dans le domaine pédagogique ou social (ASE)	A concurrence du taux d'engagement effectif	Personnel diplômé et/ou certifié

2. Concept de formation

Promotions et certification

N°	Eléments de bilan	N°	Eléments de promotion & certification
1	<ul style="list-style-type: none">Entretien avec mentor-eBilan semestriel	2	<ul style="list-style-type: none">Validation des coursValidation de la pratique (entretien tri/quadrupartite)Bilan annuel
3	<ul style="list-style-type: none">Entretien avec mentor-eBilan semestriel	4	<ul style="list-style-type: none">Validation des coursValidation de la pratique (entretien tri/quadrupartite)Bilan annuel
5	<ul style="list-style-type: none">Entretien avec mentor-eBilan semestriel	6	<ul style="list-style-type: none">Procédure de qualification :<ul style="list-style-type: none">TD (y c. soutenance)Validation de la pratiqueEntretien professionnel

2. Concept de formation

Frais de formation

Types de frais (à la charge des étudiant-e-s)	Montants
Inscription (taxe unique)	CHF 150.00
Taxe semestrielle	CHF 500.00
Taxe d'examen de diplôme (taxe unique)	CHF 300.00
Participation semestrielle aux frais de matériel <i>(sous réserve de modification)</i>	CHF 100.00

Frais de matériel personnel (livres, ordinateur portable, etc.) non compris.

3. Procédure d'admission



3. Procédure d'admission

Conditions d'admission

- > Etre titulaire d'un CFC d'ASE (F-3600; 2 ans) ou d'un diplôme du secondaire II (F-5400; 3 ans)
- > Avoir effectué un stage de 400h dans un lieu d'accueil collectif extra-familial (titulaires d'un CFC autre que ASE), respectivement de 800h pour les candidat-e-s avec un parcours purement scolaire
- > Avoir un engagement ou une promesse d'engagement à 50% dans un lieu d'accueil collectif extra-familial pour la durée de la formation

3. Procédure d'admission

Possibilité d'admission sur dossier avec reconnaissance des acquis (1)

Selon PEC ES EdE 2021

3.2 Reconnaissance des acquis

Les compétences professionnelles acquises antérieurement / les acquis de formation sont validés de manière appropriée. Les exigences suivantes s'appliquent :

Validité d'un brevet / diplôme fédéral du domaine

Pour les porteurs de brevets ou diplômes fédéraux du domaine (voir annexe 1), le parcours est réduit et compte entre 2'400 et 3'600 heures de formation, y compris la procédure de qualification finale selon le chapitre 5.2.

3. Procédure d'admission

Possibilité d'admission sur dossier avec reconnaissance des acquis (2)

3.2 Reconnaissance des acquis

Les compétences professionnelles acquises antérieurement / les acquis de formation sont validés de manière appropriée. Les exigences suivantes s'appliquent :

[...]

Acquisition d'un deuxième diplôme ES dans le domaine social

Les personnes qui ont déjà un diplôme d'une école professionnelle supérieure dans le domaine social peuvent obtenir un diplôme ES en éducation de l'enfance.

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- a) un diplôme ES en éducation sociale ou maîtrise socioprofessionnelle ou animation communautaire ou un diplôme équivalent; et
- b) une activité professionnelle encadrée par une formatrice / un formateur à la pratique professionnelle en éducation de l'enfance d'au moins 1200 heures selon les modalités de la formation en cours d'emploi conformément au chapitre 4.3; et
- c) la réussite à la totalité des éléments de la procédure de qualification finale conformément au chapitre 5.2.

3. Procédure d'admission

Possibilité d'admission sur dossier avec reconnaissance des acquis (3)

3.2 Reconnaissance des acquis

Les compétences professionnelles acquises antérieurement / les acquis de formation sont validés de manière appropriée. Les exigences suivantes s'appliquent :

[...]

Validité d'un autre certificat / diplôme ou des compétences acquises d'une autre manière

Les compétences professionnelles / les acquis de formation sont pris en compte par l'organisme de formation, dans la mesure où la candidate ou le candidat peut fournir les justificatifs adéquats. L'organisme de formation décide « sur dossier » du nombre d'heures de formation susceptibles d'être validées. La formation comprend cependant 1'800 heures de formation au minimum et la procédure de qualification finale, conformément au chapitre 5.2.

3. Procédure d'admission

Eléments de la procédure

- > Séance d'information (obligatoire)
- > Dossier d'inscription complet → avec toutes les annexes demandées
- > Epreuve écrite
- > Entretien individuel
- > Décision de la Commission d'admission

Procédure allégée pour les personnes admises dans une autre école et souhaitant suivre la FRESEdE

3. Procédure d'admission

Dossier d'inscription

- > [Formulaire d'inscription](#)
- > Annexes à produire :
 - > Lettre de motivation (consigne en page 4 du formulaire d'inscription)
 - > [Formulaire Employeur](#)
 - > Preuve du paiement de la taxe d'inscription
 - > Autres documents

Délai d'inscription : 27 février 2026

3. Procédure d'admission

Epreuve écrite

a) Compréhension écrite

> lecture et analyse de texte

b) Compréhension orale

> sur la base d'une séquence vidéo

**Epreuve écrite : Mercredi 11 mars 2026
(9h-12h, Salle R10, Bâtiment R, Grangeneuve)**

3. Procédure d'admission

Entretien individuel (30')

- a) Présentation personnelle en 3'
- b) Motivation (lien avec la lettre de motivation)
- c) Echange argumenté à partir d'un texte préparé et tiré au sort le jour de l'entretien

Consignes pour la présentation personnelle et la lecture préparatoire de trois textes → disponibles au plus tard le 28.02.2026 sur www.essg.ch

Entretiens individuels : 19-20 mars 2026

3. Procédure d'admission

La procédure en résumé

Etapes	Dates
Séance d'information	10.11.2025; 10.12.2025; 13.01.2026
Dépôt du dossier d'inscription	Jusqu'au 27 février 2026
Consignes pour l'entretien individuel	28 février 2026
Epreuve écrite	11 mars 2026
Entretiens individuels	19-20 mars 2026
Décision et communication des résultats	Début avril 2026

3. Procédure d'admission

Informations et documents

- > Disponibles au fur et à mesure sur www.essg.ch

- > Rubrique : FRESEdE – Educateur – éducatrice de l'enfance ES

4. Conclusion



4. Conclusion

QQOQCCP

Questions	Réponses synthétiques
Quoi ?	FRESEdE
Qui ?	CFC ASE – Autres diplômes du secondaire II
Où ?	ESSG, Posieux
Quand ?	Rentrée 2026/2027
Combien ?	Max. 24 étudiant-e-s – Frais de formation de niveau ES
Comment ?	Formation duale – En emploi
Pourquoi ?	Pour le développement de l'accueil collectif extra-familial

4. Conclusion

Atouts de la formation FRESEdE

- > Formation duale (activité professionnelle à 50%)
- > Formation professionnalisante, alternant théorie et pratique
- > Interventions de spécialistes externes et activités extra-muros
- > Dispositifs pédagogiques amenant les étudiantes et étudiants à être les acteurs et actrices de leur propre formation

4. Questions – Réponses

Renseignements

Ecole professionnelle santé – social ESSG
Route de Grangeneuve 4
1725 Posieux

Tél. 026 305 56 27

essg@edufr.ch

www.essg.ch

Merci de votre participation !

